

*Justice-en-ligne*  
Élections du 26 mai 2019  
**Programme du parti DÉFI**  
**sur la Justice (résumé)**

DéFI entend mettre fin au désengagement dans la Justice, et propose notamment de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- doubler le budget alloué au pouvoir judiciaire à raison d'une augmentation linéaire de 200 millions d'euros chaque année ;
- réduire les freins financiers à l'accès à la justice ;
- revaloriser la profession de magistrat ;
- élaborer un modèle de gestion autonome des cours et tribunaux et du ministère public ;
- inscrire l'indépendance et le secret professionnel de l'avocat dans la Constitution ;
- évaluer la réforme des cantons judiciaires ;
- investir dans la lutte contre la criminalité financière ;
- concrétiser l'informatisation de la Justice
- réserver l'emprisonnement en établissement pénitentiaire aux auteurs d'infractions majeures ;
- développer les maisons de détention de petite taille.

La Justice est l'une des priorités de DÉFI. Son réinvestissement constitue une condition *sine qua non* de la participation de DÉFI à un prochain gouvernement fédéral. Chez DÉFI, nous considérons que la justice n'est pas un luxe, mais un socle. En la négligeant, nous « sapons » les bases même du système. Cela doit cesser.

\* \* \*

Le programme de DÉFI en matière de justice est conséquent. Vous pourrez retrouver toutes nos propositions et leur développement à partir de la page 102 de notre programme fédéral : [https://defi.eu/wp-content/uploads/2019/05/Programme\\_fe%CC%81de%CC%81ral\\_200519.pdf](https://defi.eu/wp-content/uploads/2019/05/Programme_fe%CC%81de%CC%81ral_200519.pdf).

- - - - -